



GARANTIE

1 an (à partir de la date d'achat et sur présentation de la facture)

La garantie sur le produit **MP4226** s'applique à tout défaut de fabrication.

Cette garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Si le tissu a été endommagé par un produit non conforme ou inadéquat.
- L'usage commercial et industriel du produit.
- Les dommages accidentels tels que brûlures, liquide renversé, déchirures, frottement excessif.
- Le grincement dû à un manque de graisse ou aux panneaux latéraux vissés avec excès.
- **Le mauvais assemblage du fauteuil.
- Un usage abusif du produit.

**** PUISQUE CE FAUTEUIL EST VENDU PARTIELLEMENT ASSEMBLÉ ET QUE LES INSTRUCTIONS POUR L'ASSEMBLAGE SONT CLAIREMENT INDIQUÉES, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE SI DES PROBLÈMES SURVIENNENT À LA SUITE D'UN MAUVAIS ASSEMBLAGE DU FAUTEUIL.**

Notre obligation selon cette garantie est de réparer ou de remplacer toute pièce défectueuse après vérification et approbation de MPT-INTL.

MESURES DE SÉCURITÉ :

Voici quelques conseils vous permettant de mieux apprécier nos produits.

- Ne jamais incliner le fauteuil à son maximum et se bercer en même temps.
- Afin d'éviter des accidents, ne pas laisser les enfants jouer sur ou avec ce fauteuil.
- Afin d'éviter des dommages, placer le fauteuil à une distance raisonnable du mur.